



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Campagne de sensibilisation aux maladies psychiques

Question écrite n° 10952

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la prise en compte de la santé mentale en France. Touchant près d'un Français sur cinq, les maladies psychiques représentent en effet un véritable enjeu d'avenir, certainement accentué par la succession des crises économiques, sociales, environnementales et sanitaires qui ont frappé le pays ces dernières années. Parents, enfants, amis, collègues, avec près de 20 % de la population concernée, à divers degrés, par des troubles mentaux, chaque Français doit se sentir impliqué et nul ne saurait détourner le regard en ne prenant pas à bras le corps cette question de santé publique. C'est pourquoi il demande au Gouvernement d'organiser une vaste campagne nationale de sensibilisation aux maladies psychiques qui présenterait le double intérêt de libérer la parole des malades, en les accompagnant au mieux dans leur parcours de soin, voire vers la guérison et de contribuer à changer le regard de la société, en brisant les idées reçues et en contribuant à une meilleure compréhension d'un phénomène qui, souvent fantasmé, nourrit des peurs que le seul dialogue pourrait contribuer à démystifier.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10952

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 août 2023](#), page 7631

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)